



droit de visite et déménagement du conjoint

Par **cinou**, le **23/02/2012** à **13:13**

Bonjour, j'ai deux enfants et un jugement en 2007 a déterminé un droit de visite du père le samedi après-midi et une pension alimentaire (non payée). Je vais bientôt vivre avec mon nouveau compagnon et cela entraîne un déménagement à 400 km d'ici. Ma question : le père peut-il faire "réviser" le jugement suite à cet événement et demander à ce que le droit de visite soit modifier, que les déplacements soient à ma charge ? Ou bien "bloquer" ce déménagement et aussi refuser le changement d'école car naturellement l'autorité parentale est conjointe ce qui implique un droit sur la scolarité etc...Je vous remercie par avance de votre aide. Salutations.